

## ATTESTATION DE STAGE

Je soussigné Damien DE ZUTTER, Directeur du Centre de Formation de la CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BOURGOGNE, certifie que

**Monsieur Rudolph BOULON**

**44 rue N. Jacquemard – 21560 ARC SUR TILLE**

suit actuellement le stage de formation et d'accompagnement pour repreneurs d'entreprise industrielle ou de service à l'industrie « **TOP Entreprise Bourgogne** » qui a démarré le 16 novembre 2004 et s'achèvera le 8 avril 2005.

Cette formation comprend 300 heures d'apports théoriques et une assistance individualisée.

### Programme traité :

- Sensibilisation à la méthodologie de reprise d'entreprise
  - Le marché de la reprise
  - Les acteurs
  - Erreurs à ne pas commettre
- Formation à la reprise
  - Projet personnel du repreneur : Motivations – Savoir-faire - Contraintes
  - Définition de la cible potentielle
  - Comment prospecter une entreprise ?
  - Savoir se comporter face à un cédant potentiel
  - Diagnostiquer l'entreprise
  - Evaluer l'entreprise
  - Elaborer un plan de reprise : Stratégie – Montage juridique – Montage financier
  - Déterminer les seuils à ne pas franchir
  - Négociation – Protocole – Garantie de Passif
  - Prise de possession
  - Cas particulier de l'entreprise en difficulté.
- Le métier de dirigeant
  - Fonction Gestion-Finance – Gestion sociale – Fonction commerciale
  - Tableaux de bord – Fonction Production
  - Couverture des risques
  - Responsabilité du dirigeant
  - Relations avec la Banque

Coût total de la formation : 2 600 euros (Prise en charge du Conseil régional de Bourgogne, de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne et du Fonds Social Européen)

Coût à la charge du stagiaire : 150 euros (cent cinquante euros)

Fait à DIJON, le 28 février 2005  
Pour valoir ce que de droit.

Le Directeur du Centre de Formation CRCI BOURGOGNE,  
Damien DE ZUTTER

Chambre Régionale de Commerce  
et d'Industrie de Bourgogne

Centre de Formation

Place des Nations Unies - BP 87009

21070 DIJON CEDEX